

INSTITUT DE FRANCE

---

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

# PALMARÈS 2015



PARIS  
PALAIS DE L'INSTITUT

MMXV



## AVANT-PROPOS

*Depuis son origine, l'Académie attribue chaque année des prix qui récompensent les meilleurs travaux ou apportent une reconnaissance aux actions les plus méritoires. Elle le fait dans l'esprit qui fut celui des Conventionnels lorsqu'ils créèrent l'Institut de France : « Suivre [...] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (8 brumaire an IV).*

*Cette mission de reconnaître les talents et d'honorer les vertus civiques que lui a assignée le législateur, l'Académie l'a assumée grâce à la générosité des personnes qui lui ont fait confiance, en créant en son sein, par dons ou par legs, des Fondations abritées.*

*Les buts ont varié en presque deux-cents ans ; selon les modes, mais aussi et surtout selon les parcours individuels des fondateurs qui ont apporté chacun à l'Académie des sujets de réflexion nouveaux qu'elle a accepté de faire siens. Ainsi, se côtoient de nombreux centres d'intérêt : de la psychologie féminine à l'histoire napoléonienne, de la morale « sans aucune référence religieuse » à la christologie, de l'Outre-Mer à Taïwan, sans parler des aides sociales attribuées par l'Académie à des veuves en difficulté, qui n'apparaissent pas ici.*

*Mais, sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance l'excellence, dont chacun des lauréats est, chacun pour sa part et chacun à la place qui est la sienne, le témoin.*

*Le palmarès est rendu public chaque année, au mois de novembre, sous la Coupole du Palais de l'Institut, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie.*



## GRANDS PRIX

### **Prix Édouard Bonnefous – Institut de France (trois prix de 33 000 euros)**

*La Fondation Edouard Bonnefous de l'Institut de France délivre chaque année, outre son Grand Prix, trois Prix sur proposition de trois des sections de l'Académie des sciences morales et politiques. Chacun de ces Prix est destiné à récompenser une personne ou une organisation dont l'œuvre s'inscrit dans le champ intellectuel des différentes sections de l'Académie, en privilégiant les thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre du fondateur.*

- décision d'attribution du Prix sur proposition de la section Morale et Sociologie, non communiquée au moment de l'impression ;
- attribué, sur proposition de la section Économie politique, Statistique et Finances, à Hélène Rey pour l'ensemble de son œuvre ;
- attribué, sur proposition de la section Histoire et Géographie, à Sylvie Brunel pour l'ensemble de son œuvre.

### **Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise (deux prix de 25 000 euros)**

*La fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et Taïwan et/ou contribuant à l'intensification de leurs rapports culturels. Les lauréats pourront être issus de tous les pays européens ou de Taïwan. Dans la mesure du possible, chacun des prix devra être attribué à un lauréat unique.*

- Le premier prix est attribué à Samia Ferhat pour l'ensemble de ses travaux sur Taïwan ;
- le second au Centre de l'Union Européenne de l'Université Sun Yat-Sen (Kaohsiung, Taïwan) pour l'ensemble de son action.

### **Prix Zerilli-Marimo (13 500 euros)**

*Ce prix annuel, doté par la baronne Zerilli Marimo (†), est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.*

attribué à Gérard Hirigoyen pour la direction de l'ouvrage *Entreprises familiales, défis et performances*, Paris (Économica), 2014.

**Prix Charles Aubert – Histoire (10 000 euros)**

*Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste et à un historien.*

attribué à Jean-Pierre Rioux pour son ouvrage *Vive l'histoire de France !*, Paris (Odile Jacob), 2015.

**Prix Charles Aubert – Droit (10 000 euros)**

*Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste et à un historien.*

attribué à Hélène De Pooter pour son ouvrage *Le droit international face aux pandémies : vers un système de sécurité sanitaire collective*, Paris (Pedone), 2015.

**Prix Louis Cros (12 000 euros)**

*En mémoire de Louis Cros, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix annuel qui récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.*

Le Prix est partagé à parts égales entre :

- Pierre Clément pour sa thèse de doctorat, sous la direction de Bertrand Geay, soutenue à l'Université de Picardie Jules-Verne, *Réformer les programmes pour changer l'école ? Une sociologie du champ du pouvoir scolaire* ;
- Amélie Duguet pour sa thèse de doctorat, sous la direction de Sophie Morlaix, soutenue à l'Université de Bourgogne, *Les pratiques pédagogiques en première année universitaire : description et analyse de leurs implications sur la scolarité des étudiants* ;
- et Alexandre Fontaine pour son ouvrage *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand*, Paris (Demopolis), 2015.

**Prix Madeleine Laurain-Portemer (9 000 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'Histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone géographique étudiée.*

attribué à Christian Jouhaud pour son ouvrage *Richelieu et l'écriture du pouvoir. Autour de la journée des Dupes*, Paris (Gallimard), 2015.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE*

**Prix Robert Blanché (1 400 euros)**

*Ce prix quadriennal est destiné à récompenser un ouvrage philosophique de valeur portant sur la logique ou l'épistémologie.*

attribué à Julie Mazaleigue-Labaste pour son ouvrage *Les Déséquilibres de l'amour. La genèse du concept de perversion sexuelle de la Révolution française à Freud*, Paris (Ithaque), 2014.

**Prix Dagnan-Bouveret (médaille)**

*Ce prix destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix, ou de toute autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.*

attribué à Jean-Marie Schaeffer pour son ouvrage *L'expérience esthétique*, Paris (Gallimard), 2015.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION  
DE MORALE ET SOCIOLOGIE*

**Prix Émile Girardeau (1 300 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.*

attribué à John Scheid et Jesper Svenbro pour leur ouvrage *La tortue et la lyre. Dans l'atelier du mythe antique*, Paris (CNRS Éditions), 2014.

**Prix du docteur Carrière (médaille)**

*Les revenus de cette fondation doivent être employés pour attribuer un prix quadriennal dans l'intérêt des lettres.*

attribué à Adeline Baldacchino pour son ouvrage *Max-Pol Fouchet, le feu, la flamme. Une rencontre*, Paris (Michalon), 2013.

**SUR PROPOSITION DE LA SECTION  
DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE**

**Prix Choucri Cardahi (4 000 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.*

attribué à Guillaume Drouot pour sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université Paris Panthéon-Assas, *La retroactivité de la jurisprudence. Recherche sur la lutte contre l'insécurité juridique en droit civil.*

**Prix Francis Durieux (3 000 euros)**

*Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.*

attribué à Patrick Barban pour sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université Paris Panthéon-Assas, *Les entreprises de marché. Contribution à l'étude d'un modèle d'infrastructure de marché.*

**Prix Texier I (500 euros)**

*Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.*

attribué à Arnaud de Nanteuil pour son ouvrage *Droit international de l'investissement*, Paris (Pedone), 2014.

**Prix René Cassin (médaille)**

*Ce prix biennal est décerné à l'auteur d'un ouvrage juridique de valeur ou à l'auteur d'une action ou d'une œuvre civique méritoire.*

attribué à Athanasia Petropoulou pour son ouvrage *Liberté et sécurité. Les mesures antiterroristes et la Cour européenne des Droits de l'Homme*, Paris (Pedone), 2014.



*SUR PROPOSITION DE LA SECTION  
D'ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET FINANCES*

**Prix Grammaticakis-Neumann (1 100 euros)**

*Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique.*

attribué à Bernard Zimmern pour son ouvrage *Changer Bercy pour changer la France*, Paris (Éditions Tatamis), 2014.

**Prix Bordin (médaille)**

*Ce prix biennal est attribué successivement sur les propositions de chacune des sections de l'Académie aux auteurs d'ouvrages portant sur des sujets touchant à l'intérêt public, au bien de l'humanité, au progrès de la science et à l'honneur national.*

attribué à Xavier Fontanet, *Pourquoi pas nous ?*, Paris (Fayard/Les Belles Lettres), 2014.

**Prix Olivier Lecerf (médaille – Les actifs de la Fondation dont utilisés pour l'organisation d'un colloque annuel autour du lauréat, de son action et/ou de son œuvre)**

*Olivier Lecerf (1929-2006), président de Lafarge de 1974 à 1989, a toujours défendu et illustré une conception humaniste du management de l'entreprise, conception qu'il a exprimée par la formule : « Mettre l'homme au cœur de l'entreprise ». Pour perpétuer ses valeurs humanistes, Bertrand Collomb et Lafarge ont créé, en 2008, une fondation qui porte son nom, avec le soutien de L'Oréal et de Saint-Gobain. La Fondation Olivier Lecerf s'est donné pour but d'honorer et de faire connaître des actions, des travaux ou des ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition de l'humanisme entrepreneurial d'Olivier Lecerf.*

attribué à Serge Dessay, fondateur et dirigeant du groupe d'entreprises Hotravail, spécialisées dans l'emploi de travailleurs handicapés.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE*

**Prix Jean Sainteny (700 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.*

attribué à Thomas Vaisset pour sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, *L'amiral*

*Thierry d'Argenlieu. La mer, la foi, la France.*

**Prix Georges Mauguin (médaille)**

*Ce prix biennal est destiné à récompenser l'auteur d'une publication érudite relative à Napoléon Bonaparte ou à l'époque napoléonienne.*

attribué à Natalia Griffon de Pleineville pour son ouvrage *Le général Gazan 1765-1845*, Paris (SPM Éditions), 2015.

**Prix Maurice Baumont (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies.*

attribué à Mathieu Dubois pour son ouvrage *Génération politique. Les « années 68 » dans les jeunesses des partis politiques en France et en RFA*, Paris (PUPS), 2014.

**Prix Maurice Travers (médaille)**

*Ce prix biennal, qui peut être partagé, est destiné à récompenser alternativement des ouvrages imprimés, relatifs au droit international privé ou public et au droit comparé, ou à l'histoire diplomatique.*

attribué à Henri Froment-Meurice pour son ouvrage *Journal d'Égypte 1963-1965*, Paris (L'Harmattan), 2014.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION GENERALE*

**Prix Louis Marin (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de sciences humaines.*

attribué à François Cochet, *La Grande Guerre, fin d'un monde, début d'un siècle*, Paris (Perrin – Ministère de la Défense), 2014.

## *SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE*

### **Prix Luc Durand-Réville (2 500 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser un travail relatif à l'aide de la France ou de l'Europe au profit du développement économique du tiers-monde, qu'il s'agisse d'un travail intellectuel (thèse, rapport, traité, ouvrage de vulgarisation, etc) ou d'une action pratique précise (enquêtes, transferts de compétence, dotation, etc).*

attribué à l'association Châtenay – Amis du Mali pour son engagement en faveur de la scolarisation au Mali.

### **Bourse de la Fondation Araxie Torossian (1 200 euros)**

*Les revenus de cette Fondation devront servir, chaque année, à permettre à des étudiants sans fortune, Français ou Arméniens, reçus au doctorat d'état ès lettres ou ès sciences avec la mention très honorable, de faire imprimer leur thèse. Les ouvrages ainsi imprimés porteront sur la page de titre mention du concours de l'Académie, avec le nom de la fondation. Deux exemplaires en seront envoyés à la bibliothèque Marie Nubar de l'Union générale arménienne de bienfaisance.*

attribuée à Victor Simon thèse de doctorat, soutenue à l'Université Panthéon-Assas, *Les échelles du Levant et de Barbarie. Droit du commerce international entre la France et l'Empire ottoman (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*.

### **Prix Texier II (1 000 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de défense de la beauté de la France.*

attribué à l'association Château et Patrimoine rochois (La Roche Maurice, Finistère) pour sa contribution à la restauration de l'église Saint-Yves.

### **Bourse Marcelle Blum (1 000 euros)**

*Cette bourse annuelle est destinée à permettre à une agrégée de l'Université de faire des études de psychologie féminine.*

attribuée à Sabine Arnaud pour son ouvrage *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)*, Paris (Éditions de l'EHESS), 2014.

**Prix du général Muteau (médaille)**

*Des prix quadriennaux seront attribués à des sociétés ou des individus de nationalité française, qui auront, au cours de l'année écoulée, le plus contribué par leur action, leur propagande, leurs écrits, leurs actes, leur conduite héroïque, à la grandeur et à la gloire de la France.*

attribué au colonel Michel Goya pour son ouvrage *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris (Tallandier), 2014.

**Prix Thorlet (médaille)**

*Les revenus de cette fondation de l'Institut sont destinés à la distribution biennale de prix de toute espèce : prix de vertu, prix d'encouragement pour des œuvres sociales ou d'érudition en histoire ou en art, en particulier de peinture.*

attribué à Anne Piéjus pour son ouvrage *Musique et dévotion à Rome à la fin de la Renaissance. Les Laudes de l'Oratoire*, Turnhout (Brepols), 2013.

**Prix Gallet (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à la personne physique ou morale, de nationalité française et de religion catholique, qui, dans les dix dernières années, aura le mieux contribué à améliorer les lois et l'organisation françaises, en restant dans les règles de la doctrine catholique, de quelque point de vue que ce soit, notamment constitutionnel, civil, social ou économique.*

attribué à Francis Messner, professeur de droit à l'Université de Strasbourg, pour l'ensemble de son œuvre.

**Prix Corbay (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser celui qui aura produit l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.*

attribué à Thomas Ehrhard pour sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université Paris Panthéon-Assas, *Le découpage électoral sous la V<sup>e</sup> République entre logiques partisanes et intérêts parlementaires*.

**Prix Ernest Lémonon (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à un ouvrage français traitant de politique étrangère contemporaine ou de questions économiques ou sociales contemporaines, françaises ou étrangères.*

attribué à Catherine Horel pour son ouvrage *L'amiral Horthy. Le régent de Hongrie 1920-1944*, Paris (Perrin), 2014.

**Prix Jean-Jacques Berger (médaille)**

*Ce prix annuel sera successivement décerné par les cinq Académies aux œuvres les plus méritantes concernant la ville de Paris. Le prix sera toujours décerné intégralement. Cependant, dans le cas où ledit prix ne serait pas décerné, aucune œuvre ne paraissant digne de l'obtenir, tout ou partie de sa valeur pourra être délivré, à titre d'encouragement, aux œuvres les meilleures, quoique non jugées dignes du prix. Les concurrents devront justifier de leur qualité de Français. Aucun programme ne sera imposé, et ce sera l'œuvre ressortissant à l'Académie décernant le prix qui sera seule admise au concours.*

attribué à Nicolas d'Estienne d'Orves pour son *Dictionnaire amoureux de Paris*, Paris (Plon), 2015.

**Prix Dulac (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser des gendarmes, militaires, marins ou civils ayant accompli des actes de courage ou de dévouement.*

attribué au Groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN) pour l'ensemble de son action depuis 40 ans.

**Prix Salvan (médaille)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser des actes de courage, de dévouement ou de sauvetage.*

attribué aux sapeurs-pompiers volontaires des Pyrénées-Orientales pour leur dévouement ainsi qu'en mémoire de leur camarade Patricia Filippi.

*SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS*

**Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer (1 300 euros)**

*Ce prix annuel sera décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre ou marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il pourra aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.*

attribué à Jean-Christophe Notin pour son ouvrage *La guerre de la France au Mali*, Paris (Tallandier), 2014.

**Prix Pierre-Georges Castex de littérature française (200 euros)**

*Prix annuel destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.*

attribué à Philippe Desan, *Montaigne, une biographie politique*, Paris (Odile Jacob), 2014.

**Médaille de la Fondation Antoine Marandon pour le Progrès en Éducation (médaille)**

*Créée en 1997 par Sylvaine Marandon, la Fondation agit pour faire connaître et soutenir les structures éducatives aptes à instruire et former des être heureux, utiles et équilibrés. Elle a aussi pour objectif de donner des indications réalistes et bienveillantes sur les méthodes qui pourraient et devraient être mises en place, dans ce but. Son conseil d'administration attribue, à intervalle irrégulier, une médaille à des personnes dont l'action aura été jugée particulièrement significatives dans ce domaine.*

attribuée à Arnaud Boursin pour l'ensemble des actions menées pour la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire.

**Concours de la Fondation Solon**

**(3 prix respectivement de 4 000, 2 000 et 1 000 euros)**

*Créée à l'initiative de la Chambre des Notaires de la Dordogne, la Fondation Solon organise chaque année, le deuxième jeudi de décembre, un concours de légistique rédactionnelle. Ce Concours a pour objet de sélectionner les meilleurs talents dans l'art de bien rédiger la loi et de les faire connaître afin qu'ils soient sollicités à tous les niveaux du processus de création des normes en France. Au-delà, il s'agit de redonner aussi aux juristes une place de choix dans la création du droit dans notre pays. L'ambition ultime, en œuvrant à la production d'un droit de meilleure qualité, est de rendre la législation plus agréable aux citoyens de la République tout en assurant un meilleur rayonnement du droit français et en affermissant la place du droit écrit en général.*

Lauréats du Concours 2014 : David Frémont (1<sup>er</sup> Solon), Maxime Touchais (2<sup>ème</sup> Solon) et Noémie Guilmandie (3<sup>ème</sup> Solon).

## SUR PROPOSITION DU BUREAU

### **Prix Édouard Bonnefous (3 300 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. En 2015, il récompensera une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement.*

attribué à Corine Pelluchon pour son ouvrage *Les Nourritures. Philosophie du corps politique*, Paris (Seuil), 2015.

### **Prix Daniel Strasser (1 500 euros)**

*Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, membre de la Cour des Comptes européenne à Luxembourg, directeur général du Budget à la Commission à Bruxelles, chargé de mission à Matignon, conseiller-maître près la Cour des Comptes à Paris, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (Université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.*

attribué à l'association « Femmes d'Europe » pour l'ensemble de son action.

### **Prix Bernard Destremau (600 euros)**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.*

attribué à Brahim Annour, champion de France (2012, 2013, 2014), champion d'Europe (2011, 2013), vice-champion du monde (2014) et champion du monde (2012) de boxe française, ingénieur BTP, inscrit en Master de Management à l'ESCP-Europe.

### **Prix d'Aumale – Institut de France (2 300 euros)**

*Ce prix annuel est décerné, sur proposition de chacune des cinq Académies, à des travailleurs intellectuels méritants, ou à ceux dont les premiers efforts et résultats auront semblé dignes d'être encouragés, ou, enfin, après décès, aux proches dont les disparus auraient été les soutiens.*

attribué à François-Xavier Bellamy pour l'ensemble de ses écrits, notamment en matière d'éducation.

**Prix Claude Berthault – Institut de France (1 300 euros)**

*Les revenus de la Fondation seront attribués soit comme encouragement à des familles de cultivateurs ou de marins du littoral de la Manche et de l’Océan, soit comme récompenses à des œuvres artistiques ou scientifiques qui pourraient accroître le renom de la nation française.*

attribué à Dominique Borne pour son ouvrage *Quelle histoire pour la France ?* Paris (Gallimard), 2014.